MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Beaumont-la-Ferrière

Autres communes :

R500

Appellation : Chateau de Sauvages

Monument(s)

Appellation : Chateau de Sauvages

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 29/12/1987

Étendue de la protection : Façades et toitures du château, du pavillon carré (au sud du château) et des communs, y compris la porte d'entrée ; ancien portail ; les quatre murs de soutènement de la terrasse ; sol des parcelles B 216, 217 (cad. B 165 à 167, 216, 217) : inscription par arrêté du 29 décembre 1987

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.